



Pleudihen

Village



12/04/2019 n°2000
www.pleudihen.fr

COMPTE-RENDU du Conseil Municipal du 4 avril 2019

L'objet principal était le vote des budgets primitifs de la commune et de la maison de santé Laënnec, présentés comme retenus par la commission des finances. Ils ont été validés par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Le budget de la commune en 2019, toutes sections confondues fonctionnement et investissement réunis, s'équilibre à **3 807 348,75 €** en diminution de 8% par rapport à 2018, du fait de la diminution des subventions à percevoir. La section de fonctionnement est arrêtée à la somme de **2 348 976,35 €** avec une augmentation mineure puisque que de 0.2 %. Les dépenses réelles de fonctionnement se montent à **1 808 131,84 €** en augmentation de 27 408,98 € (soit + 1.5 %); les recettes de fonctionnement permettent de virer à l'investissement la somme de **540 844,51 €**. La section d'investissement se monte à la somme de **1 458 372,40 €**. Les recettes d'investissement diminuées des opérations d'ordre s'élèvent à **1 340 838,43 €** et résultent essentiellement du virement de 540 844,51€ de la section fonctionnement, de 370 000 € provenant du résultat du Compte Administratif 2018, de subventions pour 291 390 € Les principales dépenses d'investissement sont de 196 818,15 € pour le remboursement de capital des emprunts, de 377 000 € pour l'aménagement de la rue du Val d'Orient, de 58 000€ pour la Salle du Verger, de 67 000 € pour la mise en sécurisation du secteur du Pont de Cieux, de 40 000€ pour des travaux sur la Cale de Mordreuc et de 130 000 € pour l'acquisition de réserves foncières tandis que 40 000 € restent en dépenses imprévues.

L'encours de la dette au 1er janvier 2019 est de **2 382 650,53 €** contre 2 598 782,10 € soit une diminution de 216 131,57 € par rapport à 2018, l'emprunt dont l'échéance est la plus proche ne s'éteindra qu'en 2024. Les projets d'investissement retenus ne nécessitent pas d'emprunt en 2019.

Le Conseil a décidé du maintien du taux des taxes communales votés en 2017 à savoir Taxe d'habitation à 11,69 %, Taxe foncière bâti à 15,17 % et Taxe foncière non bâti à 43,84 %.

Le budget de la Maison de santé Laënnec s'équilibre en fonctionnement à 123 420,72 € et à 135 234,99 € en investissement.

Le Conseil Municipal a retenu la proposition de l'Entreprise Someval pour le remplacement de toutes les menuiseries extérieures de la salle du Verger, il a aussi décidé de confier à la Société Marc la réfection de la partie endommagée de la Cale de Mordreuc. Il a aussi renouvelé la convention qui lie la commune et l'école privée Notre-Dame (156 élèves de Pleudihen qui y sont scolarisés) avec l'attribution de 96 096 € pour ses dépenses de fonctionnement ainsi que le prévoit la loi. Il a aussi validé le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) qui a retenu les randonnées telles que publiées dans le site internet de la commune.

Le Conseil Municipal a décidé l'acquisition pour 30 000 € d'un terrain anciennement occupé par Rance-palettes et d'allouer une partie de la surface pour la construction de la nouvelle caserne de Sapeurs-Pompiers prévue par le SDIS des Cotes d'Armor.

Le Conseil a aussi pris une délibération demandant le maintien et le développement de la maternité accouchante de l'Hôpital René Pleven à Dinan.

Monsieur le Maire a enfin rappelé le déplacement du 6 au 10 juin à Herschbach et indiqué qu'il restait quelques places disponibles et qu'il fallait contacter l'association du Jumelage.

Bertrand Pangault, 1^{er} adjoint

CEREMONIE COMMÉMORATIVE :
Dimanche 28 avril 2019, la France rendra l'hommage traditionnel aux victimes et aux héros de la Déportation. En ce 74^{ème} anniversaire de la libération des camps de déportation et du retour des déportés, la cérémonie officielle aura lieu : à **11h45**, à la Stèle « **Louis Sellin** » (derrière la Mairie).

CENTRE CULTUREL – BIBLIOTHÈQUE

EXPOSITION « Entre Terre et Mer »
par Josiane PIERROT
du **lundi 1^{er} au samedi 27 avril 2019**.
(pastels et aquarelles)
Entrée libre.



Lundi		14h-18h
Mardi	9h-12h30	
Mercredi	9h-12h30	14h-17h30
Jeu		14h-17h30
Vendredi	10h-12h30	
Samedi	9h-12h30	

02.96.88.20.55 - bimpleudihen@wanadoo.fr



DEMONSTRATION de pastel sec
samedi 13 avril
de 10h30 à 12h30.
Entrée libre.
Renseignements :
02.96.88.20.55



MARCHÉ tous les MARDIS
de 9h à 13h, place de la mairie

TRI SÉLECTIF - ramassage des sacs jaunes :
Dans les villages : **mardi 16/04**
Dans le bourg : **tous les mardis.**



Samedi 13 et Dimanche 14 Avril 2019

Tournoi National Qualificatif de l'EuroPoussins des 01 et 02 juin

PLEUDIHEN BRETAGNE ★ ★ ★
EuroPOUSSINS

1^{er} week-end
de Juin

Le + grand événement U10 d'Europe



104 équipes en provenance de toute la France viennent gagner leur place pour participer à l'*EuroPoussins des 1^{er} et 2 juin* (les 3 premières équipes de chaque jour se qualifieront).

Sans interruption de 08h30 à 17h30 - Au Parc des Sports

RESTAURATION VARIEE SUR PLACE ... Buvette ... Confiseries Crêpes



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

Vendredi 12 Avril - Championnat FOOT LOISIR. Journée 21. Seniors (35 Ans et +) reçoivent l'US PLOUASNE St JUVAT, à 21h. Terrain synthétique.

Samedi 13 Avril - Championnats Jeunes de DISTRICT. Phase 2. Journées : 09. U 17 (D1) et U 15 (D1) : Pas de match officiel. U 14 (NU1) et (NU2) : Reporté le 20/04/2019. Football à 8 de DISTRICT et Ecole de Football : Pas de déplacements et pas de rencontres cause tournoi préliminaire de l'EuroPoussins.

Dimanche 14 Avril - Championnats SENIORS de LIGUE et de DISTRICT. Journée 18. Seniors A (R2) reçoivent le FC PLANCOËT Arguenon 1, à 15h30. Terrain synthétique. **Seniors B (D1)** reçoivent l'US TREMOREL 1, à 13h30. Terrain synthétique. **Seniors C (D2)** se déplacent au FC PLANCOËT Arguenon 2, à 15h30. **Seniors D (D4)** : Match reporté à l'AS TRELIVAN 3.



Les Amis du Patrimoine – section Randonneurs.
Rendez-vous à la salle des fêtes

Dimanche 14 avril - Circuit du Temple de Mars à Corseul – 8 km. Départ 14h. Renseignements : Pierre Chouin 02.96.83.33.43



VIDE-GRENIER organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers le dimanche 21 AVRIL 2019. 3 euros le mètre, 6 euros les 3 mètres. Restauration sur place. Réservation au 02.96.83.20.96 ou sur facebook : / pompierspleudihen/

INFOS PRATIQUES



Sapeurs-pompiers : 112 ou 18 (fixe)

Médecin : 15 **Pharmacie :** 3237

Assistante sociale : RDV au 02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires » : contact 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance : 02.96.83.38.64

Conciliateur de justice : permanence le **Mardi 7 mai, de 9h à 11h30** en mairie de Pleudihen (☎02.96.83.20.20)

Taxi LEMOINE 06.08.54.09.22



UN PLEUDIHENNAIS VICE-CHAMPION DÉPARTEMENTAL EN JUDO

Au championnat d'Ille-et-Vilaine benjamins de judo, dimanche à Bain-de-Bretagne, trois licenciés du Judo Club Pleudihennais se sont illustrés pour leur club. Alexandre Hurault Ginguéné a même terminé deuxième de sa catégorie, remportant ainsi sa qualification pour le championnat de Bretagne qui se déroulera le 28 avril à Quimperlé (56).

Les meilleurs judokas benjamins du département se sont affrontés dans le championnat d'Ille-et-Vilaine. Le Judo Club Pleudihennais y a été bien représenté. Si Clément Morel, blessé lors des sélections n'a pu être présent, Florianne Ramel a eu un tirage au sort difficile en poule et n'est pas parvenue à atteindre les phases finales. En fin de matinée, Malia Bengono a obtenu une très belle 6ème place qui lui permet d'espérer participer au Championnat de Bretagne puisque ce classement la positionne en tant que première remplaçante.



Photo : Alexandre Hurault Ginguéné et Thomas Guezennec, son entraîneur au Judo Club Pleudihennais

Renseignements **06.61.22.98.60.** ou mail : judoclubpleudihennais@gmail.com
<https://www.facebook.com/JudoClubPleudihennais>



Démarche Zéro Phytosanitaire : Tous concernés !

MERCI D'ENTREtenir vos pieds de murs en préservant certaines espèces.

Notre commune est engagée depuis plusieurs années dans une dynamique de suppression de l'utilisation des pesticides pour l'entretien des espaces communaux. Hormis le cimetière, nous n'appliquons plus aucun traitement chimique sur la commune. Avec des pratiques plus respectueuses pour l'environnement, nous améliorons aussi la qualité de notre cadre de vie. Cependant, cela n'est pas sans effet... naturel. Ainsi, en ce printemps, nous revoyons apparaître massivement certaines espèces végétales.

Toutes ne méritent pas l'appellation de « mauvaises herbes » et certaines telles que la Valériane, la Campanule muralis ou l'Erigeron sont à préserver car elles fleurissent les pieds de murs tout en bloquant l'apparition d'espèces plus indésirables telles que le pissenlit, le chardon.... Pour information, nous avons planté Route de Saint-Malo, 300 plants d'Erigeron (fleurs blanc rosé ressemblant à la paquerette) en pied de murs dans cet objectif. Nous invitons tous les riverains à s'assurer que les plantes indésirables n'envahissent pas leur pied de murs en les arrachant (si possible avec la racine). Si vous avez besoin d'un conseil sur la nature des plantes à préserver et de celles à arracher, nos équipes techniques sont à votre disposition. Merci.